

Synthèse de l'observatoire bois d'industrie et bois énergie du Grand Est – données 2018

Les politiques nationales et régionales ont mis l'accent depuis plusieurs années sur l'usage du bois comme source d'énergie renouvelable, car il présente de multiples avantages environnementaux et socio-économiques. Si des conflits d'usage pouvaient exister entre utilisateurs de la ressource en bois d'industrie et bois énergie, des hivers doux successifs, la baisse du prix des énergies fossiles et les crises sanitaires en forêt entraînent à présent une saturation des marchés de ces produits.

Depuis 2007, les 5 ex-interprofessions régionales de la filière forêt-bois du Grand Nord Est (Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté) ont mis en place un observatoire du bois énergie afin de suivre son évolution en termes de production, commercialisation et consommation sur leurs territoires.

Les objectifs de cet observatoire sont de mieux caractériser les marchés et leurs évolutions en termes de production et de consommation. Les analyses concernent le bois sous toutes ses formes (plaquettes forestières, bois en bûches, produits connexes, granulés, bois d'industrie).

Cette synthèse reprend les principales informations issues des données 2018. Le rapport complet est disponible sur le site www.fibois-grandest.com, rubrique bois énergie (à partir mi-mai).

La bûche reste le combustible bois le plus utilisé par les ménages et au global

20 % des ménages du Grand Est utilisent le bois énergie comme source de chauffage principal ou d'appoint. Ils consomment environ 3,6 millions de tonnes de bois par année. Le combustible utilisé de manière très majoritaire est le bois bûche : il représente 90 % du bois utilisé par les particuliers.

Cette consommation semble rester stable. En effet, l'augmentation du nombre de foyers équipés est globalement compensée par l'amélioration des rendements des appareils de chauffage et les progrès techniques en termes d'isolation des bâtiments.

De manière générale, les filières d'approvisionnement sont locales, tout comme les débouchés restent locaux. Toutefois, le secteur de la commercialisation de bois bûche reste difficile à appréhender. En effet, une part non négligeable (de l'ordre de 75 %) ne passe pas par des circuits professionnels.

Le parc de chaufferies automatiques se développe moins rapidement

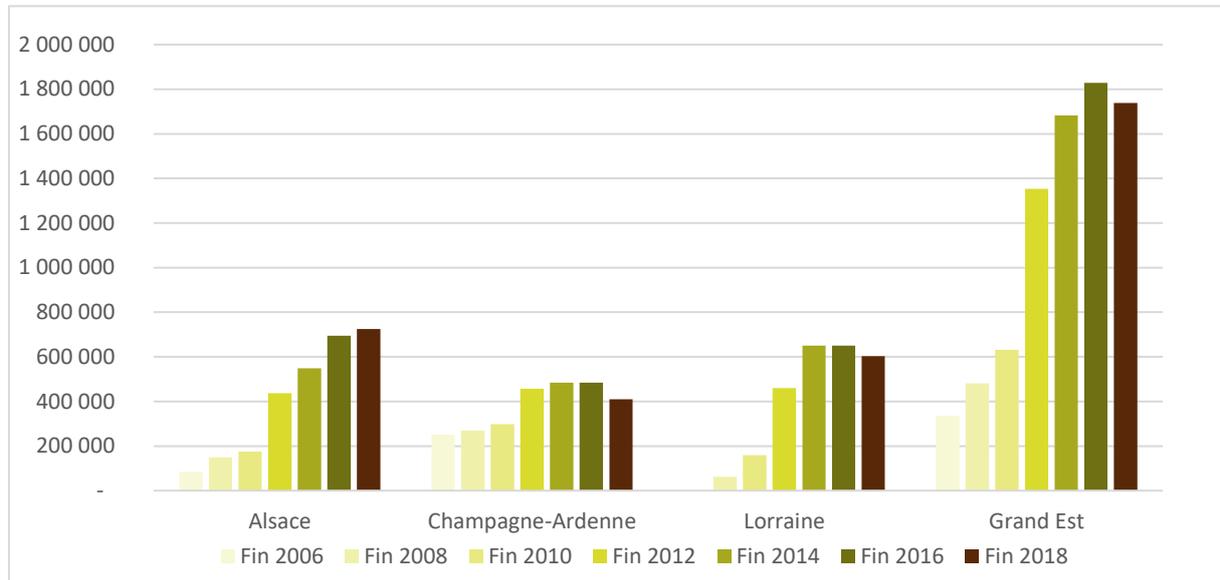
Les données collectées pour le Grand Est depuis 2006 montrent qu'il y a eu un véritable essor des chaufferies collectives et industrielles au bois à entre 2008 et 2010. Cela correspond à la mise en place de politiques nationales et régionales incitatives, visant notamment à développer l'usage des énergies renouvelables.

Depuis 2012, le nombre de chaufferies bois installées chaque année est d'environ 50, contre plus de 100 par années entre 2008 et 2012. La consommation quant à elle a continué d'augmenter jusque 2016 et semble reculer entre 2016 et 2018 (cette tendance devra être confirmée ou non lors de la prochaine enquête).

Fin 2018, les 1 300 chaufferies bois du Grand Est consommaient 1,7 million de tonnes environ. Il s'agissait à minima de 80 % de bois déchiqueté (plaquettes forestières, connexes, déchets de bois),

sachant qu'une part de la consommation n'est pas connue précisément. L'usage du granulé dans les chaufferies semble commencer à se développer, mais ne représente à ce jour qu'1 % des consommations connues des chaufferies bois du Grand Est.

Evolution de la consommation en bois des chaufferies du Grand Est entre 2006 et 2018



Ces chaufferies peuvent être installées dans des collectivités pour chauffer des bâtiments communaux ou encore des logements, mais aussi dans des entreprises dans le cadre de process industriels.

Une filière de production de bois décheté organisée pour répondre à la demande, mais qui fait face à une diminution de la demande

Le fort développement du marché des plaquettes forestières observé entre 2008 et 2014 a eu tendance à ralentir entre 2014 et 2018. En effet, les volumes produits entre 2008 et 2014 avaient été multipliés par 5 (de 133 000 t à 750 000 t), alors qu'entre 2014 et 2018 les volumes produits sont globalement restés stables (multipliés par 1,2).

Cette tendance peut s'expliquer par :

- La saturation des marchés du bois de qualité BIBE ;
- La baisse de la consommation de bois énergie due aux hivers doux ;
- La diminution du prix des énergies fossiles ;
- La diminution du nombre de projets de chaufferies bois installées depuis plusieurs années.

Les professionnels du secteur font face à de réelles difficultés pour écouler leurs produits et il est nécessaire de trouver des solutions afin de proposer de nouveaux débouchés viables et pérennes.

Une part importante des connexes de première transformation à destination du bois-énergie

De manière générale, la quantité de produits connexes issus de la 1^{re} transformation du bois (plaquettes, sciures, écorces...) a baissé dans le Grand Est entre 2008 et 2018, du fait d'une activité

globalement plus faible des scieries¹. Cependant, la quantité de connexes valorisés sous forme de bois énergie a augmenté en volume et en proportions (par rapport aux autres usages des connexes). Cette proportion est passée de 13 % de connexes valorisés sous forme d'énergie en 2008 à 34 % en 2018.

Depuis 2020, l'augmentation de l'activité de sciage, notamment dans les scieries résineuses, implique une augmentation de la quantité de connexes produits, qui vont donc devoir trouver de nouveaux débouchés. A cela s'ajoute une saturation des marchés de la plaquette forestière et une baisse annoncée de l'approvisionnement en bois de certaines industries lourdes.

Un nouvel enjeu se dessine donc pour les années à venir : la mise en place de nouveaux débouchés, mais aussi la valorisation le plus possible en interne, et dès que cela est possible, des connexes des scieries.

Une augmentation continue de la production de granulés entre 2012 et 2018

Avec près de 162 000 tonnes produites en 2018, la production de granulés de bois par les entreprises du Grand Est a été multipliée par 3 depuis 2012, mais uniquement par 1,1 en deux ans. En 2018, la production de granulés bois du Grand Est représente 11 % de la production nationale. Elle permet de couvrir les besoins des ménages du Grand Est (consommation en 2018 estimée à 150 000 tonnes environ).

A noter que la capacité de production maximale des entreprises interrogées n'est pas forcément atteinte et que de nouveaux projets de fabrication de granulés pourraient voir le jour dans les années à venir.

Par ailleurs, une progression de la demande en granulés pourrait se mettre en place dans les années à venir, notamment dans le cadre de la mise en route de la RE2020 (réglementation environnementale 2020), qui favoriserait a priori l'usage des énergies renouvelables comme le bois au lieu du gaz et du fioul. Cela s'opèrerait donc potentiellement à la faveur du remplacement d'appareils de chauffage au fioul ou au gaz par des appareils automatiques au granulé par exemple. A l'échelle du chauffage collectif, le granulé commence à se développer aussi.

La capacité de production des entreprises en place et les projets de fabrication de granulés internes à la région et limitrophes laissent penser que l'offre restera suffisante dans les années à venir.

L'industrie lourde reste un consommateur de bois de 1^{er} plan dans le Grand Est et les pays limitrophes

Avec 4,7 millions de tonnes de bois consommées pour leur process, les industries lourdes (fabrication de panneaux, pâte à papier, charbon de bois), très présentes dans le Grand Est et des pays limitrophes, restent d'importants consommateurs de bois. Elles utilisent des produits qui peuvent aussi servir à faire du bois énergie.

¹ Cela ne prend pas en compte la hausse d'activité récente dans les scieries résineuses, liée aux crises sanitaires en forêt.

Lors de l'enquête sur les données 2018, toutes les entreprises ayant répondu ont estimé que le développement du bois énergie représentait une concurrence dans leurs approvisionnements. Toutefois, de nombreux paramètres plus récents sont venus impacter la filière forêt-bois en général depuis que ces données ont été récoltées.

En effet, les industries lourdes opèrent depuis plusieurs années des changements dans leurs approvisionnements et vont les poursuivre. Ainsi, l'industrie du papier, qui voit la consommation de ses produits diminuer depuis de nombreuses années, souhaite se tourner de plus en plus vers le papier recyclé, qui nécessite peu ou pas de bois. Cela fait l'objet d'une obligation réglementaire, « La teneur minimale en fibres recyclées du papier doit être de 50 % puis de 75 % à compter respectivement du 1er janvier 2021 et du 1er janvier 2022 pour les publications de presse imprimées sur papier journal et de 10 % puis de 50 % respectivement à compter des mêmes dates s'agissant des autres publications de presse » (Décret n° 2020-1725 du 29 décembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation relatives à la responsabilité élargie des producteurs). La fabrication de carton est un secteur plus porteur actuellement et cela pourrait aussi influencer certains choix d'entreprises locales ou non.

En parallèle, l'industrie du panneau se modernise aussi continuellement et prévoit d'utiliser toujours plus de bois recyclé (chutes de meubles, palettes usagées...) au détriment de bois ronds et de connexes de scieries notamment.

En tout, à l'échelle du Grand Nord Est de la France (Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté), ce serait entre 500 000 et 1 000 000 de tonnes de bois ronds et de connexes utilisés chaque année en moins dans les 5 à 10 ans à venir, pour lesquels il faudrait réfléchir à de nouveaux débouchés dès à présent. Une partie de ces bois seront potentiellement utilisés dans des projets qui sont à ce jour en cours de réflexion. Une estimation plus fine serait pertinente pour affiner les données de bois disponible.

Chiffres à retenir (2018) :

- Le bois énergie représente 39 % des énergies renouvelables produites dans le Grand Est. C'est la première source d'énergie renouvelable de la région (DREAL, 2020) ;
- 3,3 millions de tonnes de bois bûche consommés par les particuliers/an ;
- 1,7 million de tonnes de bois consommés par les chaufferies automatiques/an ;
- 920 000 tonnes de plaquettes forestières commercialisées/an ;
- 34 % des connexes de première transformation destinés au bois-énergie ;
- 162 000 tonnes de granulés bois produits/an
- 4,7 millions de tonnes de bois utilisés pour le process industriel des fabricants de panneau, papier et charbon de bois du Grand Est et limitrophes (autres pays).

Réalisé avec le soutien financier et le partenariat de :

